

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

SAONE ET LOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune : MARCIGNY

Séance du : 9 septembre 2021

DATE DE CONVOCATION

04.09.2021

DATE D'AFFICHAGE

04.09.2021

L'an deux mille vingt et un, le 9 du mois de septembre à 19h30, le conseil municipal de MARCIGNY s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en présence d'un public limité, à la salle des fêtes située « Rue de Précy », sous la présidence de Mme le Maire, CHENUET Carole.

Nombre de Conseillers :

-En exercice	19
-Présents	14
-Votants	18
-Absents	5
-Exclus	0

Etaient présents : CHENUET Carole, PROST Denis, JANIN Albane, CHAVIGNON Gilles, CLEMENT Monique, PERRIER Robert, THION Olivier, JANVIER Renée, CHANDON Frédéric, MONTESANO Marina, VERSTRAETEN Géraldine, BILLON Odette, HENRY Jacques, HAUTIER René,

Excusé(s) :

M. RENARD François donne procuration à Mme CHENUET Carole, Mme GIRARD Valérie donne procuration à Mme Monique CLEMENT, M. KELLER Sébastien donne procuration à M. Gilles CHAVIGNON, M. Louis PONCET donne procuration à M. René HAUTIER, M. PEGUIN René,

Absent(s) :

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Odette BILLON

Objet :

Avis PPRI

Numérotation :

2021/58

Madame le Maire expose,

Vu l'article R.562-7 du code de l'environnement,
Vu le dossier relatif au projet de PPRI élaboré pour le secteur 2 de la Loire,

Madame le Maire expose :

De manière à répondre à l'arrêté préfectoral prescrivant la révision des PPRI Loire secteur 2.

La préfecture a délivré une proposition de modification de zonage, il est demandé aux membres du conseil municipal de donner un avis favorable à cette révision du PPRI.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu et délibéré, par 17 voix « pour » et une abstention :

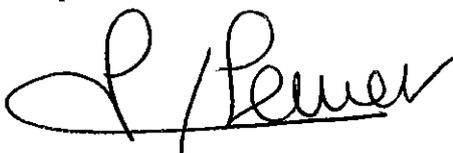
- **Approuve** le Plan de Prévention des Risques d'Inondation élaboré pour le secteur 2 de la Loire

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour Copie Conforme

A Marcigny, le 9 septembre 2021

Le Maire,
C. CHENUET





Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de CHAROLLES

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2021-09-14(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: Commune de Marcigny

N° de SIREN: 217102755

Numéro Acte de la collectivité locale: MDELIB202158

Objet acte: Avis favorable révision du PPRI

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 8.4-Amenagement du territoire

Identifiant Acte: 071-217102755-20210909-MDELIB202158-DE
